



RETRAIT DE LA CONTRE-RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

Alors que 6 personnes privées d'emploi sur 10 ne sont pas indemnisées

Alors que la gestion de la crise sanitaire empêche des millions de personnes de travailler

Alors que le chiffre historique de 10 millions de pauvres a été dépassé

Le gouvernement choisit de durcir les règles d'accès à l'indemnisation des privé.e.s d'emploi à partir du 1er juillet 2021. La contre-réforme de l'assurance chômage va réaliser des économies... sur le dos des plus précaires : ceux et celles (jeunes et femmes en première ligne) qui alternent des contrats de plus en plus courts avec des périodes de chômage. Ces règles concerneront principalement la durée du temps de travail nécessaire pour ouvrir des droits et le calcul du taux d'indemnisation :

- La durée du temps de travail minimum pour ouvrir des droits passe de 4 mois à 6 mois, sur une période de 24 mois au lieu de 28 mois.
- Le calcul du salaire journalier de référence est profondément modifié en tenant compte des jours chômés et non plus des seuls jours travaillés.

Plus d'un million de privé.e.s d'emploi verraient leur allocation diminuer.

PARCE QUE l'hôpital public est démantelé et ses personnels méprisés,
PARCE QUE le gouvernement profite de la crise sanitaire pour poursuivre la destruction de tous services publics,
PARCE QUE la jeunesse est privée de protection sociale,
PARCE QUE des plans de licenciements massifs se multiplient,
PARCE QUE les conditions de travail se dégradent dans tous les secteurs,
PARCE QUE le monde de la Culture est durablement précarisé,

NOUS DEMANDONS :

- le retrait de la contre-réforme de l'assurance chômage
- des mesures immédiates pour les privé.e.s d'emploi
- des moyens pour le service public (santé, médico-social, culture, éducation, énergie...)
- le droit au travail et à la protection sociale, pour toutes et tous et sans condition d'âge !

Les organisations syndicales de la culture, CGT Culture, SNAC-FSU et SUD Culture Solidaires appellent à rejoindre les rassemblements interprofessionnel organisés ce 23 avril en convergence avec les intermittents du spectacle, les salarié-e-s, les retraité-es, les privé-e-s d'emplois et les précaires.

Paris, le 20 avril 2021

